

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 novembre 2020

Date de la

Convocation :

26 novembre 2020

Date d'Affichage :

4 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-138

Création de voies d'escalade à la Roche : demande de subvention.

L'an deux mille vingt, le trente novembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : LAURENT Sylvain par AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain.

M. COULOM Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire :

Expose au conseil municipal un projet de création d'une trentaine de nouvelles voies d'escalade au site de « la Roche » .

Considérant que les nouvelles voies vont augmenter l'attrait de ce site de montagne et répartir les cordées dans les différents secteurs en période estivale (forte affluence). Les voies du secteur N°4 pourront aussi accueillir les très forts grimpeurs.

Considérant que les travaux pour équiper ces nouvelles voies sont estimés à 11 000.00 €. HT et qu'ils peuvent être financés par le Département des Hautes Alpes.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de M. le Maire.
- **SOLLICITE** auprès du Département les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation des travaux décrits ci-dessus.
- **CHARGE** le Maire d'instruire le dossier et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE